



Aux membres de l'Assemblée régionale de l'ORPC

Préavis n° 03-2019 du 17 juillet 2019

relatif au

Budget 2020 et à la fixation de la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Selon les articles 7.8, 7.11, 11.5, 11.6 et 15 de la convention adoptée par les Communes qui ont adhéré à l'Assemblée Régionale, le Comité directeur vous présente le projet de budget pour l'année 2020 et la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants. Les montants de celui-ci sont décidés par l'Assemblée régionale.

Celui-ci prévoit un total des charges de fr. 1'097'650.-, soit un excédent à la charge des communes regroupées de fr. 814'550.-. Le coût par habitant est ainsi de fr. 17.88 (montant arrondi à deux décimales). Au budget 2019, il était de fr. 17.54 et de fr. 17.12 pour 2018.

La répartition par commune a été établie en tenant compte de l'effectif de la population au 31.12.2018, à savoir un nombre total de 45'551 habitants (45'376 en 2017, 44'422 en 2016), et selon la nouvelle description du plan comptable introduite dès le budget 2002 afin de faciliter la comptabilisation des écritures et améliorer la transparence au niveau de sa lecture.

Au vu de ce qui précède, le Comité directeur a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués de l'Assemblée régionale, de bien vouloir prendre la décision suivante :

ORPC District Aigle - BUDGET 2020 v1

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	ORPC District Aigle	1'097'650.00	1'097'650.00	907'150.00	907'150.00	864'454.63	864'454.63
66	ORPC District Aigle	1'097'650.00	1'097'650.00	907'150.00	907'150.00	864'454.63	864'454.63
660	ORPC District Aigle	1'097'650.00	1'097'650.00	907'150.00	907'150.00	864'454.63	864'454.63
660.3001.00	Rétribution des Autorités	8'000.00		8'000.00		7'810.00	
660.3003.00	Jetons de présence	2'000.00		800.00		2'140.00	
660.3011.00	Traitements	327'800.00		319'000.00		315'253.75	
660.3030.00	Cotisations AVS-AC-AF	29'200.00		28'500.00		27'321.50	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	21'900.00		19'000.00		21'034.75	
660.3050.00	Assurances maladie et accidents	5'700.00		5'600.00		5'396.80	
660.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	250.00		500.00		55.00	
660.3061.00	Utilisation de véhicules privés	250.00		500.00		60.20	
660.3063.00	Frais de représentation	250.00		500.00			
660.3065.00	Frais d'habillement	1'000.00		1'000.00			
660.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8'500.00		8'500.00		6'956.55	
660.3111.00	Achats de mobilier et équipement de bureau	4'000.00		4'000.00		2'312.10	
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'500.00		8'500.00		6'542.75	
660.3115.00	Leasing de véhicule	18'000.00		18'000.00		21'529.00	
660.3124.00	Carburant véhicule	7'000.00		7'000.00		5'585.30	
660.3141.00	Entretien des constructions	2'000.00		2'000.00		533.50	
660.3151.00	Entretien du mobilier et équipements de bureau	250.00		500.00			
660.3154.00	Entretien du matériel	4'000.00		4'000.00		690.75	
660.3155.00	Entretien véhicule	8'500.00		7'500.00		7'002.40	
660.3161.00	Loyers	14'100.00		14'100.00		14'096.00	
660.3161.10	Location de salles pour repas	3'000.00		3'000.00		600.00	
660.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	4'000.00		3'500.00		3'369.45	
660.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	3'000.00		2'800.00		2'971.90	
660.3182.00	Frais de téléphones	2'000.00		2'500.00		1'244.50	
660.3182.10	Frais d'alarme			8'400.00		5'200.00	
660.3182.30	Service de piquet milice	2'200.00					
660.3186.00	Assurances diverses	14'000.00		14'000.00		13'114.00	
660.3189.00	Frais tenue comptabilité et révision	4'000.00		5'000.00		3'438.00	
660.3193.00	Cotisations diverses	200.00		200.00		35.00	
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	300'000.00		296'000.00		294'944.00	
660.3521.20	Frais de cours et exercices régionaux	80'000.00		80'000.00		73'950.75	
660.3521.30	Interventions en faveur de la collectivité (IFC)	180'000.00					
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	15'000.00		15'000.00		2'216.68	
660.3521.50	Visites médicales requises par le OFPC			200.00			
660.3521.60	Participation aux frais de fonctionnement des constructions	19'050.00		19'050.00		19'050.00	

ORPC District Aigle - BUDGET 2020 v1

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.4350.00	Prestations (IFC) facturées		180'000.00		8'000.00		14'485.00
660.4511.20	Subsides pour les exercices régionaux		70'000.00		70'000.00		64'980.00
660.4511.30	Participation à l'entretien des constructions sanitaires		33'000.00		33'000.00		33'271.00
660.4511.40	Subsides divers		100.00				439.45
660.4521.10	Participation d'Aigle		181'217.00		178'141.00		164'726.08
660.4521.11	Participation de Bex		138'712.00		135'435.00		125'557.10
660.4521.12	Participation de Chessel		7'618.00		7'071.00		6'680.35
660.4521.13	Participation de Corbeyrier		7'832.00		7'667.00		7'441.40
660.4521.14	Participation de Gryon		23'819.00		23'932.00		22'696.35
660.4521.15	Participation de Lavey-Morcles		16'916.00		16'247.00		15'593.15
660.4521.16	Participation de Leysin		70'438.00		70'586.00		69'137.55
660.4521.17	Participation de Noville		19'903.00		18'511.00		17'859.40
660.4521.18	Participation d'Ollon		133'419.00		131'487.00		126'385.80
660.4521.19	Participation d'Ormont-Dessous		20'046.00		19'598.00		18'688.10
660.4521.20	Participation d'Ormont-Dessus		25'858.00		25'739.00		25'013.30
660.4521.21	Participation de Rennaz		14'771.00		14'721.00		14'257.10
660.4521.22	Participation de Roche		31'741.00		28'950.00		27'009.00
660.4521.23	Participation de Villeneuve		103'198.00		99'519.00		92'290.55
660.4521.24	Participation d'Yvorne		19'062.00		18'546.00		17'943.95

ORPC District Aigle
BUDGET 2020
(Commentaires du Commandant)

Comptes	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
660.3003.00	Jetons de présence	2'000.00		800.00		Séances commissions statuts & règlements
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'500.00		8'500.00		Achat thermoport (2) / réchaud à induction, marmite, couvercle/ génératrice AIC/ coussins de levage.
660.3155.00	Entretien véhicules	8'500.00		7'500.00		Protection anti-fouines
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	300'000.00		296'000.00		Augmentation de la population
660.3521.30	Frais intervention en faveur de la collectivité (IFC)	180'000.00				Les IFC sont entièrement à la charge du demandeur donc facturées. Ces montants se retrouvent en revenus dans le compte 660.4350.00. Le montant budgetisé est approximatif, car nous ne connaissons pas les demandes exactes.
660.4350.00	Prestations facturées (IFC)		180'000.00			

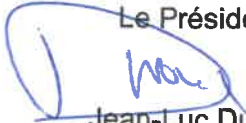
Les Membres de l'Assemblée Régionale

Vu Le préavis n° 03-2019 relatif au budget 2020 et à la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants
Où Le rapport de la commission de gestion/finance
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décident

1. d'adopter le budget 2020 et à la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants
2. d'accepter de la part du Comité directeur un dépassement financier par rapport au budget 2020 d'environ 5%

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président

Jean-Luc Duroux

La Secrétaire

Chrystelle Bösch



Rapport de la commission de gestion et des finances

Sur le préavis relatif au budget 2020 et à la fixation de la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants.

Composition de la commission :

- M. Dominique Pythoud
- M. Éric Minod
- M. Georges Vitoz
- M. Philippe Pastor (rapporteur)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée régionale,

La commission de gestion et des finances de l'ORPC District d'Aigle s'est réunie le mardi 06 août 2019 à l'Office d'Aigle, en présence de M. Olivier Pittier, Commandant, qu'elle remercie pour les explications fournies.

La commission tient à exprimer ses remerciements au Comité Directeur pour la qualité de son budget. Ce dernier est structuré, bien présenté et un commentaire argumente les comptes. Il a également été adressé dans les délais convenus par les statuts de l'organisation.

Sur le contenu, nous constatons que le total du budget 2020 de fr. 1'097'650 est plus élevé de fr. 190'500 en comparaison de celui de 2019. La différence est due en grande majorité à des prestations tel que les Jeux Olympiques de la Jeunesse et du Championnat du Monde de Cyclisme sur route qui représente plus ou moins fr. 180'000.

Donc l'augmentation réelle est de fr. 10'500 pour l'exercice 2020. Ce qui représente 1,16% de plus qu'en 2019 et fr. 17,88 par habitants qui sont au nombre de 45'551 au 31 décembre 2018.

Le budget 2020 est sain. Toutefois il a été établi avec une grande prudence, divers coûts de locations de salles ou de véhicules devraient être en-dessous des montants budgétisés.

Conclusions :

En conclusion, la commission unanime à l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée régionale, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le Préavis relatif au budget 2020 et à la quote-part due par chaque commune regroupée proportionnellement au nombre d'habitant.

Oùï le rapport de la commission de gestion et des finances sur cet objet.
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. D'adopter le budget 2020 et la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants
2. D'accepter de la part de Comité directeur un dépassement financier par rapport à ce budget d'environ 5%

Au nom de la Commission de gestion
et des finances de l'ORPC District d'Aigle

Le Rapporteur

Membre commission

Philippe Pastor

Pastor. P

Dominique Pythoud

Eric M. Pythoud
EPythoud